

# **NON** à l'initiative extrême sur la biodiversité

## Argumentaire

# NON à l'initiative extrême sur la biodiversité

### L'essentiel en bref

Le Conseil fédéral et le Parlement rejettent l'initiative biodiversité, estimant qu'elle va trop loin. Son acceptation limiterait fortement la production (durable) d'énergie et de denrées alimentaires, restreindrait l'utilisation des forêts et des zones rurales pour le tourisme, et renchérirait la construction. L'approvisionnement du pays en produits indigènes se retrouverait affaibli, et les importations d'énergie, de nourriture et de bois augmenteraient. De plus, les cantons et les communes verraient leurs compétences et leur marge de manœuvre réduites.

### Le comité d'initiative veut :

- déclarer les paysages, les sites, les lieux historiques de même que les monuments naturels et culturels comme objets protégés officiels et pratiquement intouchables ;
- limiter l'utilisation des surfaces et du patrimoine bâti, y compris en dehors des objets protégés officiels ;
- réserver davantage de surfaces à la biodiversité ;
- allouer davantage de ressources financières à la biodiversité.

### Les raisons de voter NON

L'initiative biodiversité va trop loin et rate sa cible en visant à faire de vastes surfaces de la Suisse des objets et des surfaces protégés pratiquement intouchables. Une acceptation de cette initiative aurait donc des répercussions considérables sur les domaines les plus divers, la sécurité de l'approvisionnement et la dépendance du pays vis-à-vis de l'étranger. Fin 2023, l'association Pro Natura, membre du comité d'initiative, a publié un communiqué de presse. Elle y indiquait que, selon ses calculs, seuls 8 % de la surface du pays sur les 30 % visés seraient suffisamment protégés. Il manquerait donc une surface égale à celle des cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel et Soleure réunis. Pro Natura souhaiterait utiliser cette surface de manière ciblée pour promouvoir la biodiversité.

### Énergie

L'initiative biodiversité et la délimitation de vastes zones strictement protégées entraîneraient d'importants conflits dans l'approvisionnement d'énergie indigène (durable). La mise en œuvre de nouveaux projets ou le développement de projets existants deviendraient impossibles. La production d'énergies renouvelables serait particulièrement touchée. La mise en œuvre de la stratégie énergétique suisse et, par conséquent, le tournant énergétique seraient aussi entravés. Une acceptation de l'initiative nuirait donc à la sécurité d'approvisionnement et au taux d'auto-approvisionnement en énergie, entraînant une augmentation des prix de l'électricité.

\*\*\*

### Agriculture

À l'heure actuelle, 19 % des surfaces agricoles sont consacrées à la promotion de la biodiversité, soit 195 000 hectares de terres ou l'équivalent des cantons de Zurich et de Zoug réunis. Or, l'octroi de paiements directs exige un minimum de 7 % de surfaces dédiées à la biodiversité. Les familles paysannes en font donc beaucoup plus que demandé, qui plus est sur une base volontaire. Elles sont aussi prêtes à optimiser la qualité des surfaces existantes. Si davantage de terres cultivables fertiles étaient réservées à la biodiversité, la production alimentaire indigène diminuerait encore, ce qui

nuirait aussi à l'environnement. En effet, même si la Suisse n'importe qu'environ la moitié de ce qu'elle consomme, 70 % de son impact environnemental est généré à l'étranger. En cas d'acceptation de l'initiative, il faudrait donc dépendre de surfaces supplémentaires à l'étranger pour assurer l'approvisionnement alimentaire du pays. L'initiative est donc en contradiction avec le débat actuel sur la sécurité de l'approvisionnement et la sécurité alimentaire.

\*\*\*

## Filière du bois

En cas d'acceptation de l'initiative, l'économie forestière se retrouverait confrontée à de nouvelles restrictions et directives imposées par l'extension des réserves forestières, où toute intervention sylvicole est totalement interdite. D'autres surfaces forestières risqueraient de se voir imposer des contraintes supplémentaires. Comme dans l'agriculture, les mesures déjà nombreuses que met en œuvre la sylviculture pour améliorer la biodiversité sont passées sous silence. Le rôle d'approvisionnement que joue la forêt serait relégué au second plan. Comme les besoins en bois liés à la construction ou au chauffage durable progressent, les importations de bois grimperaient à leur tour.

\*\*\*

## Propriétaires fonciers et entreprises

L'initiative biodiversité ne touche pas que les surfaces et structures situées en dehors de la zone à bâtir. Les zones d'habitation ainsi que les PME, les industries et surtout les propriétaires fonciers qui y sont installés seraient aussi concernés. Les exigences en matière de culture du bâti s'accroîtraient, faisant s'accumuler des conditions supplémentaires, s'éterniser les procédures liées au permis de construire et augmenter les coûts. Comme les compétences en matière de mise en œuvre passeraient des cantons à la Confédération, la flexibilité pour des solutions adéquates et adaptées au site disparaîtrait.

\*\*\*

## Tourisme, sport et loisirs

Dans le but d'attirer des touristes dans les différentes régions de Suisse, la culture du bâti ainsi qu'une nature et un environnement intacts sont des atouts importants. C'est la raison pour laquelle le tourisme suisse lui-même agit aujourd'hui déjà de manière responsable. Néanmoins, des infrastructures fonctionnelles et correspondant aux attentes revêtent aussi une importance capitale. Or, l'initiative limiterait justement fortement la réalisation de ces infrastructures. À l'heure actuelle, des projets en lien avec des infrastructures touristiques, notamment dans les régions de montagne, sont soumis à des procédures d'autorisation et à des conditions coûteuses. Comme de nombreuses activités sportives et de loisirs se déroulent dans la nature, il y aurait là aussi de nouvelles restrictions dues à la présence de vastes zones protégées à usage restreint.

\*\*\*

## Coûts

Les pouvoirs publics seraient confrontés à des dépenses supplémentaires de 375 à 440 mio. fr par an.

\*\*\*



Retrouvez ces arguments sur le [site web](#).

De là, vous pourrez aussi rejoindre le [comité](#) national.

